



# PROJET DE PARC ÉOLIEN « SUD VIENNE »

## CONCERTATION PRÉALABLE

***Du jeudi 11 octobre au dimanche 11 novembre 2018,  
venez vous informer et donner votre avis !***

***Depuis plusieurs années, un projet de parc éolien est en développement par les sociétés KDE Energy France et EEF SAS, sur les communes de Magné et de Champagné-Saint-Hilaire.*** Ce projet est le fruit d'un long travail de réflexion, d'études et de concertation entamé en 2009.

***Aujourd'hui, dans une démarche de concertation volontaire de notre part,*** nous invitons tous les habitants des communes d'implantation à exprimer leur avis sur ce projet.

Pour vous informer sur les caractéristiques, les bénéfices ou les impacts du projet, consultez le dossier de concertation disponible dans la mairie de Champagné-Saint-Hilaire ou sur le site Internet : [parc-éolien-sud-vienne.info](http://parc-éolien-sud-vienne.info)

**PARTICIPEZ A PARTIR DU JEUDI 11 OCTOBRE**  
**Vos questions, remarques et propositions**  
**sont les bienvenues !**



**Par Internet**

[parc-éolien-sud-vienne.info](http://parc-éolien-sud-vienne.info)



***Sur les registres mis à disposition en  
Mairie de Champagné-Saint-Hilaire aux horaires d'ouverture***

Du lundi au jeudi : 8h45 - 12h00

Le vendredi : 8h45 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Le samedi : 09h00 - 12h00



**Par courrier**

Courant Porteur BP 89 – 75921 – Paris Cedex 19

Vos avis seront recueillis et traités par Courant Porteur, société spécialisée dans les démarches participatives et de concertation. Le bilan de cette concertation sera rendu public et les porteurs du projet présenteront les dispositions mises en place pour tenir compte des contributions.